

Le Président

à

Direction de le Formation

**Mesdames, Messieurs les
Membres de la Commission de la formation et de la vie
universitaire**

Objet : Convocation à la CFVU Exceptionnelle du jeudi 17 juillet 2025
Dossier suivi par : Vice-présidence formation
vp-formation@univ-amu.fr

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** l'Ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 ;
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés ;
- Vu** les modalités de tenue des instances à distances approuvées par le Conseil d'administration le 06 avril 2020 ;
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille université n°2020/09/22-01 en date du 22 septembre 2020 approuvant la prorogation des modalités de tenue des instances à distance ;

Aix-en-Provence, le 09 juillet 2025

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine CFVU qui se tiendra en **séance exceptionnelle** le :

Jeudi 17 juillet 2025 à 14h00 par conférence audiovisuelle à distance (ZOOM)

Ordre du jour :

Formation / Pédagogie	<ul style="list-style-type: none">• Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour 2025/2026, niveau composante (vague 2)	Pour délibération
	<ul style="list-style-type: none">• Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour 2025/2026, niveau établissement pour le diplôme de master	Pour délibération
	<ul style="list-style-type: none">• Modifications de maquettes de l'offre de formation (MOF), à compter de 2025/2026 (vague 3)	Pour avis

Les membres de la commission qui ne seraient pas en mesure de participer à cette séance sont priés, s'ils le souhaitent, de bien vouloir transmettre leur pouvoir à la Vice-présidence formation (vp-formation@univ-amu.fr) dans les meilleurs délais.

Cette séance se tiendra selon les modalités de tenue des instances à distance approuvées par le Conseil d'administration le 6 avril 2020, ci-après rappelées :

- La séance se fera via l'outil ZOOM.
- Une invitation contenant un lien vous sera envoyée préalablement par mail afin que vous puissiez vous connecter à la conférence audiovisuelle.
- Le président de séance distribuera la parole aux membres qui en feront la demande.
- A l'issue de chaque présentation des points à l'ordre du jour vous serez invités à vous exprimer pour le vote.

Je vous informe que pour la bonne tenue du secrétariat de séance, la séance, les débats et le cas échéant les votes pourront faire l'objet d'un enregistrement audio et/ou vidéo qui sera conservé selon les modalités arrêtées par le Conseil d'administration.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Le Président
Éric Berton**

